

La République du Centre, 19 novembre 2018

■ HUISSEAU-SUR-MAUVES

Le bâtiment mutualisé sport et périscolaire entre en service



INAUGURATION. Le bâtiment mutualisé accueillera les vestiaires sportifs et les activités périscolaires.

L'inauguration, vendredi, du bâtiment dédié aux vestiaires sportifs et aux activités périscolaires a réuni le sénateur Jean-Pierre Sueur, la députée Caroline Janvier, le vice-président de la Région, délégué au sport, Mohamed Moulay, le président du département du Loiret, Marc Gaudet, la présidente de la communauté de communes, Pauline Martin, et les maires des communes voisines. Mais aussi les élus et les responsables associatifs uxellois.

Les habitants doivent lui trouver un nom

La question de la construction de cet équipement s'est posée lorsque les anciens vestiaires pour le football en préfabriqué sont devenus inutilisables, en raison de malfaçons.

Le conseil municipal opte alors, en juin 2016, pour une structure qui accueillera les vestiaires sportifs (le club de foot de Huisseau-Baccon compte 160 licenciés), un espace destiné à l'accueil périscolaire, pour faire face à l'augmentation des besoins (une centaine d'en-

fants sont accueillis régulièrement) et servirait à des réunions.

Le chantier du bâtiment débute en janvier 2018. Le coût total de la construction s'élève à 764.230 euros. La commune obtient des aides, à hauteur de 433.900 euros : une subvention de l'État de 141.000 euros, une aide de 18.000 euros sur la réserve parlementaire de Serge Grouard, une subvention de 146.900 euros de la Région, une subvention de 78.000 euros du Département, une aide de 30.000 euros de la Caisse d'allocations familiales (Caf), et une participation de 20.000 euros de la Ligue du Centre de football.

La commune a emprunté 120.000 euros et a financé, sur ses fonds, 210.330 euros. À noter qu'elle avait reçu 117.517 euros d'indemnisation, au titre du sinistre sur les anciens vestiaires.

Pour l'heure, le bâtiment n'a pas encore de nom. Un questionnaire a été adressé aux Uxellois. Il sera dévoilé à l'occasion des vœux de la municipalité. ■